

MEDIRECT COMPTE À TERME

commercialisé par MeDirect Bank SA

Type de compte

Compte à terme avec des taux d'intérêts fixes garantis.

Devises

EUR / GBP / USD

Pré-requis

Afin de pouvoir ouvrir un compte, vous devez :

- Avoir au minimum 18 ans ;
- Être résident belge possédant une carte d'identité belge ou une carte de séjour belge.

Taux

Le taux d'intérêt est fixé pour toute la durée du compte à terme au taux applicable à la date de réception des fonds.

	Taux annuels EUR		Taux annuels GBP		Taux annuels USD	
	Brut	Net	Brut	Net	Brut	Net
3 mois	2,10%	1,47%	3,50%	2,45%	3,50%	2,45%
6 mois	2,10%	1,47%	3,50%	2,45%	3,50%	2,45%
1 an	2,10%	1,47%	1,50%	1,05%	1,50%	1,05%
2 ans	2,30%	1,61%	1,50%	1,05%	1,50%	1,05%
3 ans	2,30%	1,61%	1,50%	1,05%	1,50%	1,05%
4 ans	2,30%	1,61%	1,50%	1,05%	1,50%	1,05%
5 ans	2,30%	1,61%	1,50%	1,05%	1,50%	1,05%

Pour les maturités inférieures à 1 an :

	Taux « au prorata » EUR		Taux « au prorata » GBP		Taux « au prorata » USD	
	Brut	Net	Brut	Net	Brut	Net
3 mois	0,53%	0,37%	0,88%	0,61%	0,88%	0,61%
6 mois	1,05%	0,74%	1,75%	1,23%	1,75%	1,23%

Fiscalité

Le régime fiscal est applicable à un client de détail résident belge.

Nos taux d'intérêts sont des taux de base (pas de prime de fidélité) et sont soumis au précompte mobilier de 30%.

Durée

3 mois, 6 mois, 1, 2, 3, 4 ou 5 ans.

Versement des intérêts

Les intérêts sont crédités chaque année à la date d'anniversaire de la réception des fonds.

Pour les maturités inférieures à 1 an, les intérêts sont crédités à l'échéance du compte à terme.

Risques

Risque de faillite : En cas de faillite ou risque de faillite d'une institution financière, l'épargnant court un risque de perte de son épargne ou il peut être l'objet d'une diminution / conversion en action (bail-in) du montant de sa créance sur l'institution financière au-dessus du montant de 100.000 EUR garanti par la garantie des dépôts.

Risque d'inflation : la hausse continue des prix pourrait faire perdre de la valeur à l'argent épargné.

Risque de change : la contrevalet en euros de votre compte à terme en GBP ou USD peut être affectée négativement par les fluctuations des taux de change.

Comment ouvrir un compte à terme ?

Tout d'abord vous devez devenir client. Complétez la procédure de demande, puis signez-la numériquement. Une fois devenu client, vous pouvez ouvrir vous-même un compte à terme via votre plateforme personnelle. Le montant minimum est de €100, \$100 ou £100.

Renouvellement

À l'échéance du compte, il n'y aura pas de renouvellement. MeDirect transférera automatiquement le capital de votre compte à terme sur votre compte à vue.

Transactions / Montant maximum

Des retraits anticipés ou des transferts avant échéance ne sont pas autorisés.

Il n'est pas possible de rajouter de montant additionnels dans le compte à terme, après son ouverture.

Montant maximum par type de compte à terme : Le montant maximum est de 100.000,00 € (100.000,00 \$ ou 100.000,00 £) par échéance. Cela signifie que chaque client ne peut détenir plus de 100.000,00 € au total (100.000,00 \$ ou 100.000,00 £), par type de compte à terme (même devise et même durée).

Comptes multiples : Pour tous les comptes à terme ouverts à partir du 5 septembre 2024 :

Si un client ouvre plusieurs comptes à termes dans la même devise et de même durée, MeDirect se réserve le droit de fermer unilatéralement certains de ces comptes afin de respecter le montant maximum par type de compte à terme et par type de devise.

Frais

L'ouverture et la gestion d'un compte à terme fixe sont gratuites. Pour un aperçu complet de nos tarifs et prix, veuillez consulter le [guide tarifaire](#) de MeDirect.

Conditions et informations supplémentaires

Cette fiche produite vous est fournie à titre purement informatif. Pour un complément d'informations sur les conditions de notre compte à terme, nous vous invitons à consulter les Conditions Générales de MeDirect. Veuillez lire notre fiche d'information sur les comptes à terme avant d'ouvrir un compte et notez qu'il n'y a pas de document d'informations clés pour les épargnants pour ce type de compte.

Plaintes

Les éventuelles plaintes peuvent être adressées :

- À complaints@medirect.be en première instance ;
- Ou au Service de Médiation pour le Consommateur : North Gate II, Boulevard Roi Albert II 8, bte 1, B-1000 Bruxelles. Tel: 02/887.20.05 – E-mail: Ombudsman@Ombudsfin.be.

Droit applicable

Ce produit est soumis au droit belge

BON A SAVOIR ...

Les changements des taux d'intérêts impactent-ils les intérêts de mon compte à terme ?

Le taux d'intérêt sur votre compte à terme demeurera inchangé au cours du terme sans tenir compte de changement de taux d'intérêt de marché.

Puis-je modifier le montant, taux et terme d'un compte à terme ?

Aussitôt le compte à terme ouvert, il n'est plus possible de rectifier le montant déposé, ni le taux ni le terme.

Où puis-je obtenir de l'aide ?

Vous pouvez obtenir de l'aide en nous appelant au 02/887.20.05 du lundi au vendredi de 9h00 à 20h00 et le samedi de 9h00 à 14h00. Vous pouvez aussi nous envoyer un email à info@medirect.be ou nous envoyer un message par le service de messagerie sécurisée disponible sur votre site privé.

MeDirect Bank SA, Boulevard de l'Impératrice 66, B-1000 Bruxelles, RPM Bruxelles 0553.851.093 tel: 02/887.20.05
